



Ville de Lausanne

Municipalité

case postale 6904 – 1001 Lausanne

Union des villes suisses
Madame Monika Lischer
Directrice
Monbijoustrasse 8
Case postale
3001 Berne

dossier traité par M. Pasche
notre réf. S.3/2026/02 - sm
votre réf.

Lausanne, le 5 février 2026

Consultation sur les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2038

Madame la Directrice,

Nous faisons suite à votre courriel du 15 janvier 2026, relatif à la procédure de consultation de l'objet cité en titre, et vous en remercions de nous avoir sollicités. Comme elle a pu déjà le formuler auprès de la Présidente du Conseil fédéral à l'été 2024, la Municipalité de Lausanne réitère son engagement à soutenir une candidature suisse à l'obtention des Jeux d'hiver 2038, dans le cadre du dialogue privilégié proposé par le Comité Olympique.

Lausanne, en tant que Capitale olympique, salue cette opportunité exceptionnelle de rayonnement et de valorisation des savoir-faire de l'ensemble du territoire national. La perspective de porter une candidature à l'échelle du pays, laquelle intègre les critiques du passé et propose une vision des jeux en cohérence avec les infrastructures disponibles, les défis sociaux et environnementaux est enthousiasmante. Ce projet n'est pas seulement une chance pour le développement du sport suisse mais pourra également, dans une perspective fédératrice à l'échelle du pays, soutenir de nombreuses impulsions en termes d'innovation, de durabilité et de compétitivité. C'est dans cet esprit que la Ville de Lausanne, en collaboration avec le Canton de Vaud, a étudié la faisabilité et les perspectives de concrétisation d'une telle candidature à l'échelle locale et nationale.

Pour Lausanne, le projet d'accueillir la cérémonie d'ouverture des JO de 2038 ainsi que des disciplines adaptées à son savoir-faire et à ses infrastructures, en particulier au sein de la Vaudoise Arena et également en tant que hameau olympique, s'inscrit dans une longue tradition culturelle et sportive. Faut-il le rappeler, Lausanne a eu la chance de d'accueillir les Jeux olympiques de la jeunesse en 2020, lors desquels la ville entière a vibré pour le sport. C'est à cette occasion que la pratique du short track a pris son essor, devenant aujourd'hui une pratique ancrée au niveau local. Par ailleurs, la ville aura également l'avantage d'accueillir pour la 3^e fois les championnats d'Europe de patinage artistique en janvier 2027, soulignant ainsi son savoir-faire. L'accueil des disciplines paralympiques permettra de développer une approche plus inclusive du sport et plus généralement de la société à l'échelle locale comme au niveau national, chère à la Ville.

L'arrêté fédéral proposé soulève plusieurs remarques de la part de la Municipalité. Si l'on peut saluer la perspective de présenter une candidature solidement soutenue par les milieux économiques et privés, l'engagement de la Confédération semble aujourd'hui trop timide, compte tenu du fait qu'il s'agit d'un projet national, fédérateur, de nature à

rapprocher les différentes régions dans un concept dont les répercussions soutiendront le développement du sport, de l'économie et de la cohésion nationale. C'est non seulement un gage de soutien aux régions qui mettront en œuvre ce projet mais également à la population qui y prendra part à l'échelle du pays.

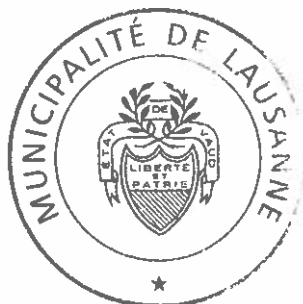
En termes d'héritage, une vision portée par la Confédération pour le développement et l'évolution des pratiques sportives au niveau national assortie d'engagements financiers serait aussi un signe fort pour soutenir une vision renouvelée du mouvement, de l'activité physique et le sport auprès de l'ensemble de la population suisse, notamment dans le cadre de la Stratégie sportive 2040 qui vise non seulement la performance, mais aussi l'éthique et la durabilité.

En conclusion, la Municipalité de Lausanne réaffirme son soutien au principe de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2038, en Suisse et dans la Capitale olympique, et souhaite que l'engagement de la Confédération soit consolidé et augmenté, afin de d'accueillir cet événement en Suisse comme ce fut le cas en 1928 et 1948 à St-Moritz, mais à une échelle plus large cette fois.

En espérant avoir répondu à votre attente, nous vous prions de recevoir, Madame la Directrice, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

La directrice des finances et de la mobilité
Florence Germond



Le secrétaire
Simon Affolter

